

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Avril 2014		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,74	0,38
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,74	0,07
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	3,43	3,61
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	1,50	0,07
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	40,11	36,19
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	5,54	4,11
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,38	2,85





